



Prêt à la consommation pour un bien déposé

Par **ludivina**, le **16/09/2010** à **22:51**

Bonjour,

J'ai fait un prêt de 9000 € il y a 2 ans à ma banque pour l'achat d'un véhicule. J'ai mis la voiture au nom de mon ex concubin qui me laisse payer seule le crédit aujourd'hui et continue à rouler avec la voiture.

Puis-je avoir un recours tel qu'il soit ?

Existe t-il un moyen de l'attaquer en justice et récupérer soit l'argent soit le véhicule ou suis-je condamnée à payer ?

Merci pour votre aide ...

Par **mimi493**, le **16/09/2010** à **23:06**

A quel nom est la facture d'achat ?